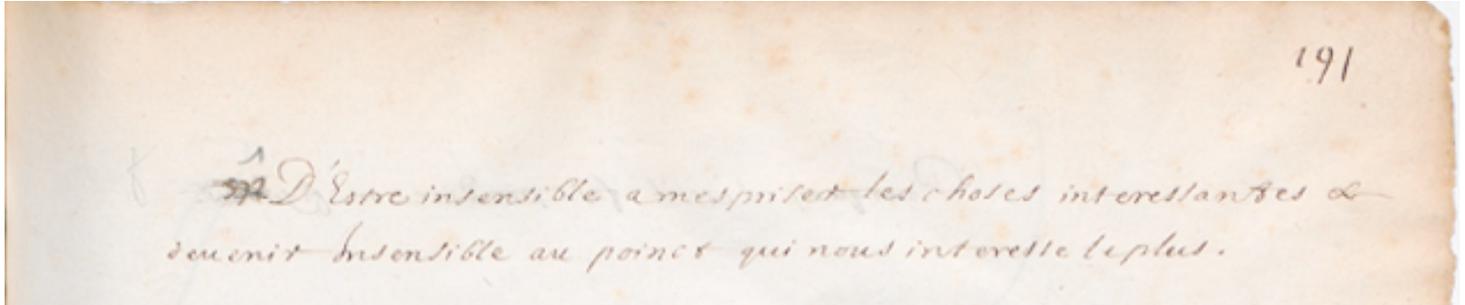
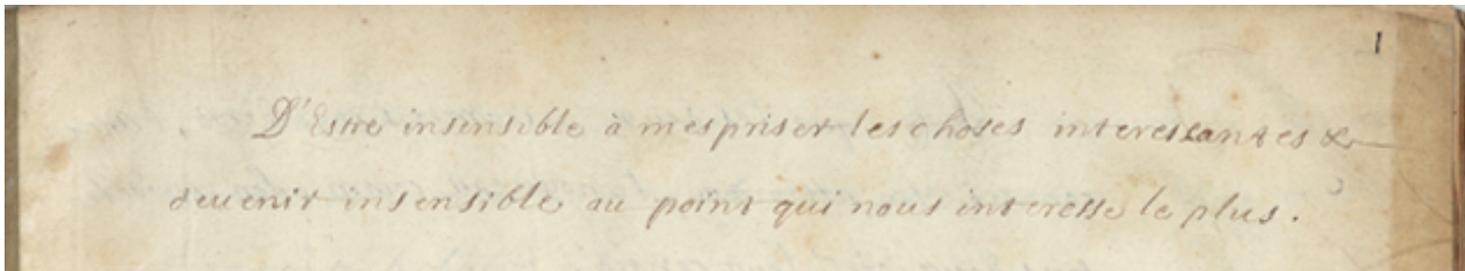


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 191



C₂, p. 1



Marques en marge de C₁ (8 au crayon, numéro 372 à la plume puis n° 1 au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂.

Ce texte a d'abord été numéroté 372 dans C₁, ce qui était logique puisque le dernier texte numéroté dans la liasse précédente (*Conclusion*) porte le numéro 371. Cela montre aussi que le cahier dans lequel est situé ce texte était placé à la suite du dossier *Conclusion* lorsque les textes ont été numérotés. La personne qui a numéroté les textes a changé d'avis : elle a barré ce numéro et recommencé la numérotation à partir de 1. Elle sépare ainsi la transcription des dossiers en deux ensembles distincts : les 27 « dossiers à titre », qui correspondent aux entrées de la *Table des matières*, et les 35 « dossiers sans titre », transcrits dans un cahier physiquement repérable.

Ce texte est le premier fragment transcrit dans un dossier « sans titre » que nous avons intitulé *Dossier de travail*. Ce même dossier est appelé *Série I* par L. Lafuma, *Papiers découpés en attente de classement* par M. Le Guern, et *Liasse-table de juin 1658* par Ph. Sellier.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte. Le papier original étant perdu, ces Copies font référence.

Le fragment est séparé du fragment suivant dans les deux Copies. Rien ne permet d'affirmer que le texte suivant, dont le papier est aussi perdu, faisait partie du même fragment.